



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale du Futsal - Section Compétitions

Réunion du : Mardi 21 juillet 2026
à : 11h00

Président de séance : M. COUCHOUX

Présents : MME GUERRA BORGES - MM. BECRET (CFDN) - BLONDY - DELBEKE

Excusés : MME BLOT - MM. BASSON - BOURGOIS (DA) - DELFORGE (LFA) - MOREL (DTN) - SABANI (Représentant des clubs nationaux) - BETTREMIEUX (COMEX)

D2 FUTSAL - EMPIRE FUTSAL PERPIGNAN

La Commission,

Considérant la demande du club d'Empire Futsal Perpignan en date du 20 juillet 2026 pour modifier le créneau initialement demandé le samedi à 18h00 pour finalement jouer ses matchs à domicile de D2 Futsal le dimanche à 15h00,

Considérant que cette demande de modification d'horaire des rencontres à domicile du club d'Empire Futsal Perpignan ne résulte pas d'une volonté du club mais d'une décision prise par la municipalité de Perpignan, gestionnaire de l'équipement sportif concerné,

Considérant par ailleurs que le calendrier de la D2 Futsal pour la saison 2026/2027 a été publié récemment le 17 juillet 2026 et que la reprise du championnat de D2 Futsal n'est fixée qu'au 3 octobre 2026,

Par ces motifs, compte tenu des éléments précisés au paragraphe précédent et afin d'éviter de mettre en grandes difficultés le club pour la saison,

Décide à titre exceptionnel de répondre favorablement à la demande du club d'Empire Futsal Perpignan et de retenir le créneau du dimanche à 15h00 pour les matchs à domicile du club en championnat de D2 Futsal 2026/2027, exception faite des matchs des deux dernières journées de championnat qui se joueront réglementairement le samedi à 16h00.

Le Président
P. COUCHOUX

La Secrétaire
M. GUERRA BORGES